



---

## Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

# PROCÈS-VERBAL

---

Le 29 novembre 2005

10h30

École catholique Sts-Martyrs-Canadiens

425, rue Teefy, Iroquois Falls

<b><u>PRÉSENCES:</u></b>	Représentants-es des employés-es :	Jean-Noël Frigo, FEESO - Hearst Steve Guertin, AEFO - Kirkland Lake Ronald Lafrenière, SCFP - Timmins, co-président Marlene Lalonde, AEFO - Virginiatown Lucie Loranger, FEESO - Val Gagné Jean-Claude Laforge, SCFP - Ramore
	Représentants-es du Conseil :	Claude Beaulac, Point de service - New Liskeard Yvon Labonté, É.C. St-Louis - Virginiatown Guy Catellier, Point de service - Hearst Mark G. Giroux, É.C. Sacré-Coeur - Timmins Yvon Guillotte, É.S.C. Cité des Jeunes- Kapuskasing Lucie Hatton, Siège social - Timmins
	Personnel :	Louise Veilleux, secrétaire-rédactrice
	Invités :	Pierre Tétrault, consultant, Dustbane Martin Durand, directeur des ventes et marketing, Norfil Denis Maillé, conseiller technique, Norfil Ron Désilets, représentant des ventes, Norfil Émile Michel, concierge, É.C. Immaculée-Conception et É.C. Sts-Martyrs-Canadiens

### **Ouverture de la réunion** à 10h25.

1. 1.1 Prière récitée par Pierre Hardy.
- 1.2 Mot de bienvenue du directeur de l'école, Pierre Hardy.

### 2. **Adoption de l'ordre du jour:**

Que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants:

Ajouter Autres au numéro 14.

Le numéro 14 devient le numéro 15 et le numéro 15 devient le numéro 16.

Proposé par Lucie Loranger

Appuyé par Lucie Hatton

Adoptée

3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion:**

Que le procès-verbal de la réunion tenue le 22 septembre 2005, soit accepté tel que présenté.

Proposée par Claude Beaulac

Appuyée par Yvon Guillotte

Adoptée

4. **Affaires découlant du procès-verbal de la dernière réunion:**

4. (8.2) Steve Guertin confirme qu'il est toujours prêt à donner la formation au niveau des premiers soins.

4.1 **Travaux en hauteur:** Guy Catellier mentionne que le directeur de l'éducation est d'accord avec la recommandation du comité de santé et sécurité au travail. Il confirme que des soumissions pour des contrats seront demandées. Le ou les entrepreneurs devront monter sur les toits une fois par mois pour effectuer un bon nettoyage (enlever les poubelles, les ballons, etc...). Les entrepreneurs devront respecter les exigences du ministère du Travail.

4.2 **Qualité d'air à l'école catholique Sacré-Coeur à Timmins:** Mark Giroux, directeur de l'école, mentionne qu'une firme a été engagée pour effectuer les tests nécessaires. Rien d'anormal a été trouvé, mais l'humidité était relativement basse pour la période de l'année. Il mentionne que la situation est revenue à normale dans l'école.

4.3 **Inspections des lieux de travail:** Guy dit que la présentation sur cd intitulé ***Inspections des lieux de travail*** qui a été présenté aux directions d'écoles dans certaines régions a été bien appréciée. La présentation semble avoir porté fruits. *On dit ne plus vouloir voir son école de façon négative dans une telle présentation.*

5. **Révision de la liste des membres:**

5.1 Lyse Cardinal remet sa démission comme membre du comité mixte de Santé et sécurité au travail.

5.2 Guy Catellier présente Yvon Labonté, membre qui remplace Lyse Cardinal sur le comité mixte de Santé et sécurité au travail.

5.3 Une mise à jour de la liste des membres du comité mixte de Santé et sécurité au travail a été remise aux membres du comité.

6. **Invités:** **Pierre Tétrault, consultant Dustbane et Martin Durand, directeur des ventes et marketing, Norfil**

Ron Lafrenière invite Martin Durand à prendre la parole. Monsieur Durand donne un aperçu des nouveaux produits Dustbane. Par la suite, il invite Pierre Tétrault, consultant de la compagnie Dustbane à faire la présentation. Pierre présente la nouvelle ligne de produits pour l'environnement qui sont écologiques et biodégradables. Les produits comprennent des supers concentrés ainsi que ceux de concentration standard. Ces produits sont composés de matières premières qui rencontrent les besoins environnementaux, c'est-à-dire, sans phosphate, sans APE et sans COV. Selon le projet de loi de 2007 à 2010, il explique que le but de la compagnie est de retirer tous les produits « **tencio actifs** » (qui dégagent des produits chimiques) du marché d'ici 2010.

Il montre aussi quelques nouvelles pièces d'équipement pour la conciergerie.

Guy Catellier remercie les représentants pour leur temps et présentation.

Période pour le dîner: 12h15 à 12h48

7. **Formation en ligne SIMDUT:** suivi...

Guy Catellier mentionne que l'avis de formation en ligne SIMDUT a été envoyé dans la conférence Nouvelles du Conseil. Par contre, les gens ont tardé à s'inscrire. Jusqu'à présent, il y a eu seulement dix-huit (18) inscriptions.

Guy a mentionné au représentant du Collège Boréal qu'il serait préférable d'avoir la formation sous format de « face à face ». Un atelier de SIMDUT est prévue pour le 27 janvier 2006.

8. **Communiqués/Préventions:**

Janvier: Verrouillage de sécurité  
Février: Vêtements de protection  
Mars: Enquête après accident  
Avril: Qu'est-ce qu'un comité de santé et sécurité

9. **Mise à jour de la politique 3104 - La santé et la sécurité:**

Une révision de la politique a été faite par le Conseil. Elle est mise en veille pour une période de 30 jours et sera par la suite approuvée, signée et distribuée. On peut la retrouver sur le site du Conseil.

10. **Document « Inspection des lieux de travail »:** dernière révision

Les membres du comité font la lecture ensemble du document et apportent les corrections nécessaires. Une fois les corrections faites, Guy Catellier s'occupe de rédiger une lettre pour accompagner le document qui sera envoyée à toutes les directions et superviseurs de chaque lieu de travail.

11. **Rapport d'accidents au travail: Lucie Hatton**

Lucie mentionne qu'elle a commencé à faire des enquêtes d'accidents suite à la recommandation d'ESAO.

Soins santé: 11  
Temps perdu: 2

12. **Atelier « Premiers Soins » en février 2006:**

Des ateliers SIMDUT et de premiers soins sont prévus pour le 27 janvier 2006. Guy Catellier s'occupe de faire la publicité pour organiser ces ateliers. Si le nombre d'inscriptions est suffisant, ils auront lieu.

13. **Procédure: Travail au chaud**

Une feuille avec les grandes lignes a été remise aux membres pour fin de discussion pour établir une procédure administrative lorsqu'un membre du personnel travaille à haute température, par exemple: soudure, meules, réparations de toits, déglacer des tuyaux, etc. Le document sera étudié lors de la prochaine rencontre.

14. **Autre(s):**

Marlene Lalonde mentionne aux membres qu'il y aura une consultation de l'aspect santé et sécurité au travail à Sudbury, le 5 décembre 2005 de 19h à 21h. Cette consultation regroupera des étudiantes et étudiants, des parents, des membres du personnel et autres professionnels.

15. **Prochaine rencontre:** 28 mars 2006 à la nouvelle école catholique Jean-Vanier à Kirkland Lake.

16. **Levée de la séance:**

Levée de la séance à 14h48.

Proposée par Yvon Labonté  
Appuyée par Marlene Lalonde

Adoptée

---

Date

---

Mark G. Giroux, co-président

---

Ronald Lafrenière, co-président